



PLAN PROGRESSIF DE RETOUR A LA NORMALE VISITES DES FAMILLES

Conformément aux consignes nationales, la Résidence Les fleurs de la Lys rouvre ses portes aux visiteurs à compter du mercredi 1^{er} juillet 2020, selon les consignes suivantes :

Suppression de l'obligation de prendre rendez-vous pour venir en visite. Néanmoins pour faciliter le travail des équipes et améliorer vos conditions d'accueil, les visites sont possibles **uniquement de 14h à 18h, du lundi au vendredi et de 14h à 17h le samedi et dimanche** (fermeture des portes de la résidence impérativement à 18h00 en semaine et 17h00 le week-end). L'accès se fera par le petit pont – rue de Quesnoy où vous serez orienté par l'agent d'accueil.

Lieu de la visite : les visites peuvent se dérouler au sein de la chambre du résident. Pas de visite dans les lieux de vie collectifs (pas de visite dans la salle à manger, la salle d'animation etc.). Il vous est précisé que la visite doit être strictement limitée à votre parent.

Nombre de visiteurs autorisés par visite : deux visiteurs + un mineur s'il est en capacité de porter un masque

Consignes sanitaires :

- Port du masque chirurgical obligatoire (pas de masque en tissu ni de visière) apporté par la famille et qui doit être porté tout le temps de la visite (y compris, et surtout, dans la chambre)
- Accueil à l'entrée du bâtiment par un agent : signature du registre d'entrée, solution hydro alcoolique obligatoire
- La distanciation sociale doit impérativement être respectée (pas d'embrassades, pas de « main dans la main », respect d'une distance d'au moins un mètre avec le résident).
- L'échange d'objets est autorisé, de manière raisonnée. Cependant, il vous appartient de mettre ces objets dans un sac plastique et de l'identifier au nom de votre parent avec la date de votre visite. Il sera remis à votre proche après un délai de 48 heures pour des raisons de sécurité sanitaire. Aussi, merci de ne pas transmettre de denrées périssables ni fleurs coupées.

Pour les familles qui ne respecteraient pas ces mesures sanitaires, la Résidence se réserve le droit de restreindre l'accès de ces visiteurs à la Résidence pour une durée indéterminée.

L'ensemble de ces mesures sont prises, à minima, jusqu'au 10 juillet 2020 (sous réserve de l'évolution épidémique nationale et/ou locale et de la fin de l'état d'urgence sanitaire).

NOUS COMPTONS SUR LA RESPONSABILITE DE CHACUN D'ENTRE VOUS POUR LE RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES EVOQUEES.

En respectant ces consignes, vous protégez vos proches et soutenez le personnel de l'EHPAD dans leurs efforts pour maintenir le virus hors de nos murs.



Fait à Comines, le 30 juin 2020
Le Directeur
Franck MASURELLE

72, rue de Quesnoy – CS 40079 – 59 559 COMINES Cedex – Fax : 03 20 14 27 16
E-Mail : direction@hopital-comines.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Directeur